

# Usage des colles et résines pour le Handball

Dans le cadre de la prochaine commission CERFRES du 16/06, le nouveau projet de règlement de la Fédération de Handball a été transmis à l'ANDES.

Le point principal concerne l'article 88.2 du règlement relatif à l'usage de la colle et de la résine dans les salles.

Après une demande de révision de ce point lors de la session de la CERFRES le 27 février 2014, la Fédération vient de proposer une nouvelle mouture (ci-jointe) mais qui laisse toujours à la ville la responsabilité d'interdire l'usage des colles et résines.

La position de l'ANDES et de l'AMF est de demander également à la Fédération de Handball de limiter et interdire l'usage des colles pour les classes 4 et 5 (niveau départemental), voire classe 3 (niveau régional).

Pour information, la Fédération internationale de Handball travaille à un projet de ballon ne nécessitant pas de colle.

Aussi, nous sollicitons votre avis sur les problématiques générées par l'usage des colles et résines pour vos services, le nettoyage des installations, ainsi que sur les éventuels problèmes concernant le classement des salles.

Nous vous remercions pour votre contribution pour le débat à venir à la commission CERFRES.

## Ville d'Olivet (45)

Sur la ville d'Olivet, le club de hand utilise une salle omnisports dont le revêtement a été refait à neuf durant l'été dernier, une enveloppe de 90 000 euros. Nous avons connu rapidement quelques soucis avec la colle utilisée par le hand dans la salle, celle-ci donne très vite à la salle et au revêtement neuf un aspect dégradé. Obligation d'utiliser des produits d'entretien spécifiques très régulièrement pour enlever la colle. Ces produits, s'ils sont utilisés régulièrement, rendent glissant le sol pour les usagers toutes activités confondues, les risques de chutes interviennent.

Nous avons interdit l'usage de colle dans la salle, et fourni des ballons neufs juste pour l'activité hand dans cette salle, ce qu'ils vivent assez mal !

C'est un soulagement de se rendre compte que le problème est général.

## Ville de Vitre (35)

Voici ma très modeste contribution en tant que directeur des sports de la ville de Vitré mais également joueur de handball de longue date.

A vrai dire, je trouve absurde d'imaginer l'interdiction plus formelle de la colle sans que les ballons n'aient pu être travaillés pour avoir la même tenue en main. Plus encore un forfait pour colle utilisée est inconcevable selon moi. Pour être aussi joueur, la colle permet des effets au shoot, à la passe etc. qui sont inhérent à ce sport. Je trouve ce débat particulier car il place les problèmes extra sportifs avant le sport lui-même qui devrait pour autant être au cœur de ce que nous favorisons.

Je travaille par ailleurs aux méthodes de nettoyage des enceintes sportives de la ville pour que la gestion des équipements se déroule au mieux avec des produits et méthodes adaptées.

## Ville de Sannois (95)

Ma ville accueille 2 clubs : Un amateur/loisir s'entraînant sur nos installations propres, un second en N1 s'entraînant sur un site propre à 2 communes (Sivom Sannois Saint Gratien).

Pour le premier : interdiction d'utiliser la résine.

Pour le second : idem à l'entraînement. Vu le niveau, en match officiel c'est toléré.

Néanmoins cela a un coût matériel et humain.

Votre position est celle qu'il faudra tenir.

## Ville de Couzeix (87)

Je m'appelle Laurent EYMARD, et je suis le directeur des Sports de la Ville Couzeix en Haute Vienne. Je vais vous répondre par ordre de Madame LAINEZ , adjointe au maire en charge des sports, a qui été adressé votre message.

L'utilisation de colle et de résine est un vrai problème.

Nous avons pris un arrêté en 2012 afin d'interdire l'utilisation de résine et d'obliger les équipes à utiliser uniquement de la colle blanche (qui, soit disant se lave à l'eau).

Nous avons ensuite envisagé de compléter cet arrêté, pour n'autoriser l'utilisation de colle blanche que pour les matchs (les équipes les mieux classées sont en excellence région).

Nous ne l'avons pas fait car cela ne servait pas à grand-chose : en effet les ballons utilisés les Week-end sont les mêmes que pour les entraînements en semaine. Recouverts de colle, nous constatons les mêmes désagréments, à savoir :

- Traces au sol, sur lesquels se colle la poussière et autre résidus situés sous les semelles.
- Traces noires au mur (justes repeints il y a 1 an, c'était flagrant)
- Obligation d'utiliser des produits de nettoyage spécifiques, donc plus onéreux.
- De manière générale, le sol a un aspect sale en permanence, même après un sévère décapage.

Alors OUI : la fédération devrait prendre ses responsabilités quant à l'interdiction de ces colles.

J'espère que notre contribution vous sera utile.

### **Ville de Blois (41)**

C'est une réelle problématique qui va se solutionner au 1<sup>er</sup> Juillet 2015 avec un arrêté d'interdiction comme nos collègues de Vendôme l'ont fait depuis 2014.

C'est intenable la salle ne peut pas être nettoyée qu'elle est salie à nouveau dès l'entraînement suivant. Les handballeurs amateurs ne maîtrisent pas l'utilisation de la colle et on en retrouve partout sur les portes des vestiaires, des sanitaires, sur les murs et nos agents "craquent" car la salle donne l'impression d'être toujours sale. De plus lors des nettoyages d'été ou de trêve d'hiver il faut utiliser des produits très toxiques et très chers pour que 15 jours après la salle redevienne aussi sale qu'avant.

Il y a à Blois dans la salle de Hand-Ball d'autres utilisateurs qui parfois sont gênés par ces restes de colle et résine et comme les ballons sont imbibés, dès que le club s'entraîne dans un autre équipement, nous retrouvons la même problématique dans toutes les salles.

La Ville de Blois prendra donc un arrêté au 1<sup>er</sup> juillet comme évoqué plus haut pour interdire les colles et les résines dans tous les équipements de la commune.

### **Ville de Villemomble (93)**

Nous sommes favorables à la rédaction proposée.

Notamment les articles concernant la « colle » qui un gros problème pour l'entretien des salles. Dans une période où les villes doivent diminuer les charges de fonctionnement.

A noter que nous avons été dans l'obligation d'acheter une machine à nettoyer les ballons pour éviter de « sur salir » nos salles.

Merci au nom des villes d'avoir fait avancer ce dossier.

### **Communauté de Communes du Brivadois (43)**

En ce qui concerne la Communauté de Communes du Brivadois, c'est une problématique forte qui a nécessité beaucoup de discussions entre le club, la Communauté de Communes et la ville de Brioude. Il a été décidé d'autoriser la colle uniquement lors des matchs de championnat adulte et dans 2 équipements sur 3. Pour le reste, elle est interdite.

Toutefois, dans les faits, ce n'est pas toujours respecté soit parce que les ballons utilisés sont encore plein de colle au moment des entraînements, soit parce que certaines personnes passent outre le règlement. La meilleure solution serait de l'interdire, car elle provoque des dégâts sur le sol sportif, sur les murs et les portes, sans parler de la corvée pour le personnel d'entretien.

### **Ville de Vendôme (41)**

Pour répondre à votre mail de ce jour, je vous confirme que l'usage de la colle et de la résine pour la pratique du Handball est une problématique importante pour les collectivités et les agents chargés de l'entretien des installations sportives.

Face à cette situation, le Maire/Président de la Communauté du Pays de Vendôme a pris la décision d'interdire complètement l'usage de toutes colles et résines pour la pratique du Handball.

Si l'usage de la colle blanche était encore autorisée la saison dernière, devant les dégâts occasionnés sur les bâtiments, les élus ont donc été contraints de prendre la décision d'interdire l'usage de toutes colles et résines dans les gymnases de la ville de Vendôme (41).

Un arrêté municipal a été pris pour interdire l'usage de ces colles et résines ou autres substances collantes dans les gymnases de la ville.

Une information a été faite auprès du comité départemental 41, de la ligue du centre et de la fédération.

Cette décision a été difficile à accepter par le club local de Handball mais cependant bien respectée tout au long de cette saison.

En mai dernier, Vendôme a eu le plaisir d'accueillir les finalités nationales féminines de handball. Avant cette épreuve et lors d'un échange avec un membre de la commission fédérale d'organisation des compétitions, ce dernier avait confirmé que cette compétition

devait se tenir avec l'autorisation d'utiliser la colle blanche. Si la ville s'opposait à cette condition, la compétition s'organiserait ailleurs qu'à Vendôme. Face à cette situation et pour ne pas pénaliser le club local, le maire a décidé de suspendre exceptionnellement pour cette compétition cet arrêté municipal.

## Ville d'Aubenas (07)

Je vous apporte par ce message l'expérience de la ville d'Aubenas concernant ce problème important de la colle ou résine utilisée par les équipes de Handball.

Nous avons sur la commune une salle de sport équipé d'un parquet utilisé par les clubs de Basket, Handball et Volley. L'utilisation de colle par les handballeurs nous a posé de gros problèmes. En effet, malgré l'interdiction d'utiliser de la colle prévue par le règlement intérieur de la salle, les différentes équipes extérieures venant rencontrer l'équipe locale mettaient de la colle. Les arbitres de la fédération ne sont jamais intervenus pour soutenir notre agent et les dirigeants du club local.

Résultats : le nettoyage était effectué par nos agents municipaux avec un produit nécessitant le port d'un masque, car nocif. Le parquet en bois ne pouvant se laver à l'eau avec notre auto laveuse.

Une solution d'achat de ballons "évitant d'utiliser la colle", par la mairie, a été tentée. Sans résultats probants, ces ballons ne convenant pas aux joueurs après quelques rencontres d'utilisations.

J'en suis arrivé il y a 2 ans à interdire l'accès des rencontres de Handball sur cette salle et de les transférer sur notre second gymnase avec des conditions d'accueil et de pratique nettement inférieures à la première salle.

En septembre prochain, un autre gymnase sera opérationnel avec un sol sportif tout neuf. En accord avec le club local, l'utilisation de la colle sera tolérée au minimum sous la condition que les dirigeants aubénassiens s'engagent à nettoyer la colle dès la fin de la rencontre. La colle utilisée et le produit adéquat pour le nettoyage sera fourni par le club d'Aubenas et sera une nouvelle colle "blanche" apparemment moins dégradante.

En cas d'abus de colle ou d'impacts importants sur le sol lors des premiers matchs de la saison, les rencontres suivantes se feront obligatoirement sur le vieux gymnase (sans tribunes ni buvette et avec un sol déjà dégradé).

La solution durable pour ce problème récurrent est effectivement l'interdiction par la fédération d'utiliser la colle au moins pour les catégories proposées par l'ANDES.

Pour les autres catégories, une autre solution serait que les arbitres reçoivent des consignes fermes de la Fédération pour faire appliquer l'interdiction faites par les mairies d'utiliser la colle sur les salles à la vue du règlement intérieur de chaque gymnase. En cas de non-respect, des sanctions dissuasives devraient être prévues et appliquées. Le représentant de la mairie pourrait intervenir auprès des arbitres afin de faire arrêter le match.

L'initiative de l'interdiction d'utiliser la colle RESTERAIT DONC A LA MAIRIE, comme le souhaite la Fédération, mais les ARBITRES seraient en charge de la faire respecter. Car, d'expérience, ni les agents municipaux ni les dirigeants locaux ne peuvent faire respecter l'interdiction sans l'implication des arbitres détenteurs de l'autorité sportive.

En restant à votre disposition pour tous renseignements que vous souhaiteriez et en soutenant l'implication de l'ANDES sur ce problème, recevez mes salutations sportives.

### **Ville de Chelles (77)**

Nous rencontrons également des difficultés avec l'utilisation de la résine par le club de handball (niveau départemental) dans la salle omnisports. Elles sont les suivantes :

- Relation avec les autres utilisateurs scolaires ou associatifs conflictuelles en raison des tâches de résine sur le sol, les bancs, les gradins, les murs...
- Difficultés pour le gardien qui doit intervenir pour un nettoyage régulier
- Remise peinture ou lessivage des murs, 2 fois par an contre 1 fois tous les 2 ans pour les autres équipements
- Nettoyage du sol par une entreprise à l'aide d'une auto laveuse et d'un produit spécifique 2 fois par semaine contre 1 fois pour les autres gymnases
- ...

Toutes ces difficultés entraînent un surcoût considérable en ces temps de fortes contraintes budgétaires et une gestion des conflits entre le club de hand et les autres utilisateurs.

Nous envisageons concrètement d'interdire l'utilisation de la résine ou de l'autoriser seulement les jours de matchs.

### **Ville du Poiré sur Vie (85)**

Ci-dessous notre retour d'expérience concernant l'usage de colle de HANDBALL :

- Les colles dites lavables à l'eau restent fastidieuses à nettoyer. Certes la colle part sur les vêtements après un lavage en machine, mais sur le sol c'est autre chose. En

effet, celle-ci ne s'enlève que si on lave aussitôt la fin d'un match et avec de l'eau très très chaude, ce qui est impossible dans les faits. Depuis le début de la création du club local, ils utilisent cette colle lavable à l'eau, mais ce n'est pour autant que nous arrivons à l'enlever facilement sur l'aire de jeux.

- La remise en état complète de l'aire de jeux représente près de 20 heures de travail. Opération à réaliser à minima 4 fois par an avec un produit spécifique, en plus des lavages d'entretien régulier de l'aire de jeux. Ceci sans compter le nettoyage des buts et des traces de colle sur le mur, la vitrerie, les poignées de portes, le carrelage des couloirs et des vestiaires (colles sur les mains et les chaussures) etc.
- De plus les autres clubs sportifs se plaignent du fait que leurs ballons deviennent collants suite à la colle restée sur l'aire de jeux après un match de hand.

Pour résumer, l'usage de ces colles est très problématique et génère des surcoûts d'entretien pour la collectivité (temps d'intervention accru des agents, consommation produits d'entretien...)

### **Ville de Clamart (92)**

Ce problème des colles et résines utilisées par les handballeurs est bien sur très gênant pour l'entretien des gymnases. En particulier cela nécessite un nettoyage énergique des sols ce qui entraîne un effacement des marquages aux sols et une usure des revêtements. Par ailleurs, les portes, les murs et les buts sont tachés et doivent être repeints régulièrement.

Comme nous sommes actuellement en réfection du gymnase dédié au hand, les handballeurs sont répartis sur plusieurs gymnases de la ville ce qui entraîne la pollution à la colle de tous nos gymnases.

Un nouveau gymnase va être disponible en mars 2016 et nous sommes inquiets de sa détérioration rapide par l'usage de ces produits.

Nous sommes bien évidemment favorables à la limitation de l'usage de ces produits par la fédération et plus encore à sa suppression.

Cordialement

### **Ville de Saint Renan (29)**

Nous sommes tout à fait favorables à l'interdiction de la colle.

Nous avons refait un sol l'an dernier (Salle Handball - structure souple) qui est beaucoup plus sale et dégradé actuellement qu'un sol identique datant de 3 ans dans une salle de Basket (Sol qui reste comme neuf).

## Ville de Crosne (91)

Pour répondre à vos questions sur les problématiques générées par l'usage des colles et résines dans les salles, voici les réponses collectées auprès d'un gardien qui se trouve confronté à ces difficultés :

- Usure du sol accélérée par le passage des auto-laveuses qui se trouvent, de ce fait, utilisées plus fréquemment pour permettre aux autres disciplines de ne pas pâtir (blocage des semelles, salissures des vêtements...) des empreintes de résine. Brillance du sol qui s'altère beaucoup plus rapidement, idem pour les lignes de marquages
- Les joueurs entrent la plupart du temps dans le gymnase avec des semelles déjà imprégnées de colle, le dessous des chaussures n'est pratiquement jamais nettoyé
- Impacts de ballons, et donc de résine, constatés sur la périphérie de la salle (Murs, Portes etc.)
- Traces de colle trouvées dans les vestiaires (Murs, bancs, robinetteries ...)
- Utilisation de produits adaptés pour le nettoyage (augmentation des coûts)

## Ville d'Auxonne (21)

Les colles utilisées dans les salles augmentent le temps de nettoyage des surfaces sportives d'environ 20 à 25%. C'est un travail à effectuer régulièrement si nous voulons maintenir un bon niveau de propreté mais aussi fastidieux (pulvérisation d'un produit, temps d'attente, puis nettoyage manuel du sol)

Les colles utilisées pendant les entraînements et les matchs donnent donc l'impression d'une salle toujours sale. Cela démoralise les agents de nettoyage (travail qui peut être évité ou fortement diminué)

De plus les utilisateurs de ces colles, ne respectent pas les installations sportives mises à disposition par la ville, puisque qu'il n'est pas rare d'observer des traces de mains ou de chaussures complètes au sol mais aussi sur les murs ou le mobilier...

## Ville de Nîmes (30)

Suite à votre sollicitation concernant l'usage des colles et résines pour la pratique du handball, voici ci-dessous le retour de deux agents de la Direction des Sports :

1/ Voici quelques points que je souhaite soulever concernant l'utilisation de la colle sur les installations sportives par les clubs de hand-ball :



- L'utilisation de la colle entraîne des salissures, des dégradations pas seulement au niveau de l'aire de jeu, on en retrouve au niveau des vestiaires, des sanitaires, des poignées de portes, du mobilier, des traces sur les murs....
- L'utilisation de la colle entraîne une augmentation du temps de nettoyage.
- La colle nécessite l'utilisation d'un produit spécial pour l'enlever, qui engendre certainement un coût et qui est moins écologique. Sur certains sites, l'enchaînement d'activités sportives différentes a des conséquences par exemple pour le basket : ils se retrouvent avec de la colle sur leurs ballons et du coup propage la colle sur d'autres gymnases.

Pour ma part sur le parnasse, le nettoyage est effectué par un prestataire. L'utilisation de la colle a des conséquences juste esthétique car elle engendre des traces au niveau des murs et du mobilier.

2/ Un gros effort doit être fait par les Clubs et les Entraîneurs de toutes les catégories concernées (ce n'est pas une question de niveau de jeu mais d'âges et tailles de ballons correspondantes) afin de sensibiliser ? sanctionner l'usage abusif et les dégradations causées par cette colle à des endroits sensibles :

- traces complètes de main au sol (sales certes, mais aussi dangereuses car pouvant bloquer les appuis des sportifs + blessure)
- traces complètes de main sur les murs (un apprentissage de l'usage de la colle s'impose)
- traces sur les bancs, les sièges utilisés également par du public

3/ Est-il possible qu'un état des lieux soit fait avant et après un entraînement ou match et d'effectuer un retour auprès des clubs / équipes concernées ?

4/ L'achat de machine à nettoyer les ballons (comme des brosses sont installées pour les chaussures de foot sur certains stades) dans les gymnases dédiés au handball. Si le coût est inévitable, cela peut engendrer des économies dans le futur pour le nettoyage. Financement ? (mairie - clubs .....)

## Ville de Nice (06)

En réponse à votre courriel en date du 10 Juin 2015 relatif à l'usage des colles et résines dans les salles pour le Handball, je vous fais parvenir quelques éléments en ce qui concerne les clubs niçois.

## Résines et colles

Des consignes sont régulièrement adressées à nos clubs pour interdire l'usage des résines à l'occasion des entraînements et limiter celles-ci dans le cadre des rencontres officielles. Seules les colles blanches lavables sont autorisées.

Néanmoins, le retour d'expérience de la Direction des Sports s'agissant de l'usage de colle et de résine au sein de nos équipements dans le cadre de la pratique du handball, souligne une réelle difficulté dans l'entretien courant des installations.

Il est constaté que les jeunes se servent de plus en plus tôt de la résine car ils font comme les grands.

Les utilisateurs de résine en prennent quelque fois un peu trop et comme ils ne peuvent pas s'essuyer les mains, ils posent parfois les mains au sol laissant au sol ce trop plein de colle, nous avons fréquemment trouvé des traces de mains entières sur le sol.

Cette résine se mélange avec la couleur du ballon et laisse parfois des traces de couleur au sol.

La résine blanche, plus facilement lavable, récupère toute la poussière et cela contribue à salir les sites sportifs.

Plus généralement, le problème de l'utilisation de la résine, est que tout ce que les joueurs touchent avant, pendant ou après la rencontre reste imprégné de colle...les poignées de portes, les robinets, les bancs... Il faut ensuite prévoir un nettoyage de la salle à un moment où nous pouvons disposer de 3 ou 4 heures car ce travail est long et il faut laisser le temps de séchage.

Sur une salle avec un sol sportif, le lavage est plus facile sans risque de détérioration particulier, mais sur des salles où le sol est en parquet, cela est beaucoup plus délicat s'agissant des risques de gonflement du bois.

### **Ville de Créteil (94)**

Pour ce qui concerne la Ville de Créteil, plusieurs équipements sont planifiés pour accueillir les clubs et les sections sportives scolaires dans le cadre des entraînements et des compétitions FFHB, FSGT et UNSS.

Il a été constaté une augmentation dans l'utilisation de la résine par les joueurs de catégories fédérales qui s'étendent à partir des équipes de moins de 15 ans jusqu'aux vétérans. Cette colle a le défaut d'être difficile à retirer, ce qui nécessite des déprogrammations importantes des salles lors des opérations de décapage des sols.

Par ailleurs, dans le cadre de la programmation pluriannuelle du remplacement des revêtements des salles de sport, la problématique s'est aggravée par la difficulté des équipes d'entretien pour conserver un minimum de propreté des sols.

Aussi, au-delà de la mise en place du protocole de nettoyage spécifique au retrait de la résine, il a récemment été demandé aux clubs et aux sections scolaires de n'utiliser que de la colle blanche.

Il a également été précisé aux dirigeants associatifs et scolaires d'informer les équipes adverses de l'utilisation exclusive de la colle blanche afin d'éviter aux agents d'entretien d'assurer un double nettoyage du sol après les matches.

L'usage réglementé de la colle selon le niveau de pratique aurait comme intérêt une prise de conscience de la part des utilisateurs de la difficulté du propriétaire des salles dans la gestion quotidienne des sols.